

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

### VILLE DE PORTNEUF

RÉUNION DU 5 juin 2012

Tenue à l'Hôtel de Ville de Portneuf, à laquelle étaient présents madame et messieurs, Sylvain Caron président, Chantale Hamelin conseillère, Jean Genest et Jean-François Jourdain, fonctionnaire désigné agissant à titre de secrétaire du comité. Était absent monsieur Jacquelin Martel conseiller.

L'ordre du jour est proposé par M. Jean-Genest et adopté tel que rédigé.

Le procès verbal de la réunion du 24 avril 2011 est adopté selon les corrections apportées.

Dérogation mineure pour l'avancé d'un garage attenant qui est de 1,22m au lieu de 1m concernant la nouvelle résidence du 360 rue René-Robineau

Présentation d'une demande de dérogation mineure pour autoriser un avancé d'un garage attenant qui est de 1,22m au lieu de 1m. Une erreur lors de la construction du garage a causé ce non respect du règlement de zonage.

**Le comité appui cette demande de dérogation mineure à l'unanimité et suggère une amende de 300\$ (montant minimale pour une amende pour une 1<sup>re</sup> infraction aux règlements d'urbanisme) pour le non-respect des normes lors de la construction d'une nouvelle résidence.**

Demande de dérogation mineure pour conserver le bâtiment actuelle en cours avant en tant que garage de 66m<sup>2</sup> et construire une résidence principale derrière

Demande de dérogation mineure afin d'implanter un garage en cours avant sur un chemin privé (Trans-Con). Les constructions sur ce terrain sont complètement invisibles de l'avenue St-Louis, car une haie d'arbres les cache.

Le comité appui à l'unanimité la demande de dérogation mineure en suggérant le maintien de la haie d'arbres en bordure au sud ouest du terrain (côté visible de l'avenue St-Louis).

Changer le coût d'une demande de dérogation mineure à 200 \$

Suggestion afin d'Augmenter le coût d'une demande de dérogation pour s'ajuster aux villes environnantes. Le coût actuel est de 100\$.

Voici les exemples des coûts :

- Deschambault : 300\$
- St-Basile : 230 \$
- Cap-Santé : 150\$

**Le comité suggère un ajustement au coût de 200\$ à l'unanimité.**

Levée de l'assemblée proposée par M. Genest à 19h30.

Prochaine réunion prévue pour le mercredi 31 juillet 2012 à 18h30.

---

Président

---

Secrétaire